

tion. En vertu du dernier Traité de Paix, que son Sa Maj. Imp. & l'Empire ont payé si cher à la France, cette Couronne a reconnu l'Impératrice-Reine pour Héritière universelle & unique de l'Empereur son Pere, & elle lui en a même garanti sous les Royaumes & Etats de la maniere la plus solennelle. Loin de n'avoir point eu pour elle les égards convenables, on les a poussés, quoiqu'innocemment, jusqu'à donner de la jalousie à certaines Cours. Mais malgré ces égards, la France a envahi les mêmes Etats qu'elle avoit garantis un peu auparavant, dans le dessein de détruire sans retour la Sérénissime Maison d'Autriche, & cela sous le prétexte d'appuyer les prétentions d'un tiers; prétexte qui, s'il étoit jamais valide, fourniroit toujours & à tout le monde une ressource infailible, pour anéantir les engagements les plus sacrés. Mais quel qu'il ait été, quand, pour procurer le repos de l'Empire, on se fût accommodé avec ceux dont les prétentions avoient fait éclore ce prétexte, il paroît qu'au moins alors on auroit dû se flatter, que la France s'en tiendroit à ses premières déclarations, & qu'au lieu de songer à étendre les bornes de sa domination aux dépens de celles de l'Empire, elle se préteroit enfin à renouveler la Paix conclüe un peu avant la mort de Charles VI. avec l'Empire & son Chef. Ces espérances devoient paroître d'autant plus fondées, que la Partie lésée & attaquée avoit la générosité de renoncer au dédommagement qui lui étoit dû, & que par les déclarations qu'Elle fit faire à cet égard, Elle donnoit une preuve incontestable de son penchant aussi-bien que de son désir sincère de se reconcilier. Mais certaines menées secretes, une ambition démesurée & le dessein invincible de s'aggrandir ne permirent pas à la France d'entrer dans des vûes si salutaires.